



Bruxelles, le 4 février 2022

CM 1549/22  
PTS A

**LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"**

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Agriculture et pêche)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

21 février 2022

**Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"**

**Activités non législatives**

**Pêche**

Décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable et de son protocole d'application entre l'Union européenne et la République gabonaise

*Adoption*

**C**

**Affaires institutionnelles**

**Nominations**

Une membre titulaire (AT) du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail

5401/22  
SOC

*Adoption*

approuvé par le Coreper (1<sup>re</sup> partie) le 26.01.2022

Une membre suppléante (HR) du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

*Adoption*

Un membre titulaire (HR) du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

*Adoption*

## Emploi et politique sociale

Recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro 2022 - Contribution sur les aspects liés à l'emploi et à la politique sociale

5461/22  
SOC

*Approbation*  
approuvé par le Coreper (1<sup>re</sup> partie) le 26.01.2022

## Transports

Accord de haut niveau entre l'UE et l'Ukraine  
(règlement RTE-T)

5193/22  
TRANS  
RELEX

*Autorisation de négocier un instrument non contraignant*  
approuvé par le Coreper (1<sup>re</sup> partie) le 26.01.2022

## Justice et affaires intérieures

Recommandation dans le cadre de l'évaluation de Schengen – Liechtenstein protection des données

*Adoption*  
approuvé par le Coreper (2<sup>e</sup> partie) le 26.01.2022

**C** 5508/22  
5507/22  
SCH-EVAL

Recommandation dans le cadre de l'évaluation de Schengen – Pologne protection des données

*Adoption*

**C**

Recommandation dans le cadre de l'évaluation de Schengen – Irlande système d'information Schengen

*Adoption*

**C**

---

**C** Sur la base d'une proposition de la Commission

---